

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 07 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, vendredi 07 avril à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués par convocations faites le 31 mars 2023, se sont réunis en séance **ordinaire** à la Mairie sous la présidence de Monsieur David MONNIER, Maire des CORVÉES-LES-YYs.

Étaient présents : MM. David MONNIER, Patrick LE DORLOT, Edouard MICHEL, Clément LEKEUX (pouvoir Jérôme BETOULLE), Joël BOURNISIEN, MME Monique CLAY, Nadine NANTEUIL (pouvoir Sophie MULLER)

Était absents excusés : Sophie MULLER, Jérôme BETOULLE

Était absente : Emilie FOSSEPREZ

Secrétaire de séance : Patrick LE DORLOT

Présents : 7 Votants : 8 Absent : 1

DÉLIBÉRATION n°2023-09 - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL

Sous la présidence de Madame Monique CLAY, doyenne de l'assemblée, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2022 du budget Principal qui s'établit ainsi :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	135 531.85 €
Recettes	24 713.01 €
Résultat de l'exercice :	- 110 818.84 €
 <u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	151 658.47 €
Recettes	174 961.87 €
Résultat de l'exercice :	+23 303.40 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, hors de la présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2022 du budget Principal.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 11 avril 2023 et la publication le 11 avril 2023
Le Maire, D. MONNIER

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le 07 avril 2023
Le Maire, D. MONNIER

Pour le Maire,
le 2ème Adjoint :
Edouard MICHEL

